

Logo of the Communauté de Communes du Grand Langres

Document approuvé

LES SERVICES ONT ÉTÉ MIS À JOUR PAR ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DE LA CC DU GRAND LANGRES DU 04/04/2024. L'ANNEXE A DOIT ÊTRE REPORTÉE À COTÉ DE L'ARRÊTÉ JOUANT DANS LA PIÈCE A1

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

6. Annexes

6.1.2 Plans des servitudes d'utilité publique

Pièce n°6.1.2.2

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : 26/10/2023

Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : 05/12/2024

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES À JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement

Adresse : 4, Passage Jules César - 20000 Vesoul

Tel : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69

info@valdlangres.fr

- Légende
- A4 Servitude de passage et d'entretien des cours d'eau non domaniaux
 - A5 Servitude pour la pose de canalisation d'eau potable
 - AC2 Servitudes de protection des sites et des monuments naturels
 - BL7 : Le positionnement des alignements est indicatif. Dans tous les cas il conviendra de consulter la pièce 6.1.1
 - Coeur de parc national
 - I1bis Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines par la société d'économie mixte de transports pétroliers (TRAPIL)
 - I13 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz
 - I4 Servitudes relatives aux lignes électriques
 - PT1 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques
 - PT2 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émissions et de réception exploités par l'Etat
 - PT3 Servitudes relatives aux réseaux de télécommunication
 - T1 Servitudes relatives aux zones ferroviaires
 - T5 Servitudes aéronautiques de désigement (aéroports civils et militaires)
 - AS1 Servitudes relatives aux périmètres de protection des captages
 - AS1 Périmètre de protection immédiat
 - AS1 Périmètre de protection rapproché
 - AS1 Périmètre de protection éloigné
 - AC1 servitudes de protection des monuments historiques
 - AC1 Servitude de protection des monuments historiques
 - AC1 Périmètre de protection des monuments historiques

